

---

Dons divers envoyés par le district de Sommières et destinés à la monnaie et aux défenseurs de la patrie, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons divers envoyés par le district de Sommières et destinés à la monnaie et aux défenseurs de la patrie, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 130;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_28967\\_t1\\_0130\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28967_t1_0130_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

## 4

L'agent national du district de Sommières annonce qu'il a envoyé à la monnaie de Montpellier 114 marcs d'argenterie, 36 marcs de galons provenant de l'argenterie des églises. Les citoyens de ce district ont donné, pour l'armée des Pyrénées-Orientales, 816 chemises, 335 couvertures, 400 paires de souliers, 8 quintaux de vieux linge; il a été fourni pour la même armée, 4386 quintaux d'avoine, 386 quintaux de fourrages. Les contributions directes de 1792 et 1793 sont entièrement payées dans ce district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Sommières, 6 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Je ne dois point laisser ignorer à nos législateurs, à nos représentans, que je viens de faire procéder à l'adjudication définitive de 63 lots de biens, de l'émigré Rochemore S<sup>t</sup> Cosmes, estimés 163 729 l. 17 s. Ils ont été adjugés au prix de 326 067 l., ce qui, comme tu vois approche le double de l'évaluation. J'ai vu cette vente avec d'autant plus de satisfaction, que ce district est dépourvu de citoyens riches et d'ailleurs très resseré. Les égoïstes y fourmillent, le patriote n'y est pas commun et l'on n'y est point encore à la hauteur de la Révolution. Je travaille sans cesse, et avec ardeur, à ramener tout, dans la voie du bonheur que vous nous frayez, dignes représentans, et je porte à ceux qui n'y sont point à ce degré de hauteur que les circonstances impérieuses où nous nous trouvons exigent, tous le soin dont je suis capable. Les autres petits objets des émigrés qui ont été vendus quoique peu considérables ont excédé de beaucoup la moitié du prix de l'estimation. Je t'assure, représentant, que cette partie intéressante, ne s'est pas oubliée un seul instant de la journée et que sans cesse j'exposerai en vente tout ce qui reste à cette classe d'hommes qui ont encouru, et la haine du peuple, et le supplice le plus terrible, j'espère que bientôt, nous nous serons deffaits de tous leurs biens.

Je t'apprend enfin que je fis passer le 28 du mois dernier 39 marcs 6 onces, à la Monnaie de Montpellier, d'effets d'argenterie des églises de quelques communes de ce ressort chez lesquelles la Raison l'a emporté sur le fanatisme et la superstition. Le même jour, j'envoyai encore 36 marcs de galons, franges et dentelles dorées.

Aujourd'hui j'envoie 75 marcs d'argenterie que je me suis procuré des églises abandonnées par la Raison, et la philosophie, et bientôt ce district aura acquitté envers la patrie un devoir, et une dette qu'il eut dû satisfaire dès l'instant que la Raison s'est montrée avec tout son éclat.

Les communes de ce district viennent de faire don aux deffenseurs de la patrie de l'armée

(1) P.V., XXXIV, 414. Minute du p.-v. (C 297, pl. 1021, p. 38).

(2) C 297, pl. 1021, p. 38.

des Pyrénées-Orientales, de 816 chemises, de 8 quintaux de vieux linges ou charpies, et j'ai expédié pour l'armée des Pyrénées-Orientales ou pour celle de l'Italie 400 paires de souliers. Nous n'avons pu faire mieux parce que les matières manquent totalement.

J'ai fourni pour la même armée des Pyrénées, 4386 quintaux d'avoine et 386 quintaux de fourrages, et 335 couvertures de laine, etc.

Tous les signes caractéristiques de superstition sont presque entièrement abattus. Dans ce district, divers ateliers pour l'extraction du salpêtre sont établis.

Les contributions directes des années 1792 et 1793 sont entièrement payées et j'ai fait porter presque toutes les cloches, les cuivres et le fer aux magasins à ce destinés, tout va et ça ira. S. et F.»

DEVÈZE (agent nat.).

## 5

La commune de Reauville a fait passer au district de Montélimar l'argenterie de son église, montant à 8 marcs 6 onces. Cette église a été changée en temple de la Raison; le presbytère sert aux séances de la commune (1).

## 6

La société des sans-culottes de Rauzan, département du Bec-d'Ambès, a fourni un cavalier jacobin, armé et équipé; elle vient d'envoyer pour les défenseurs de la patrie, 595 chemises, 32 draps, 110 livres de charpie, et 4 paires de souliers (2).

[Rauzan, 7 vent. II] (3).

« Citoyens représentans,

La Société populaire de Rauzan, depuis sa création qui date du 5 décembre 1790, n'a fait qu'une seule adresse à la Convention nationale, et c'est à l'époque où le despotisme fut abattu et où la liberté et l'égalité furent placés sur les débris d'un trône d'où la tyrannie exerçoit ses oracles de fer et de carnage.

Depuis ce tems cette Société, toujours pleine de confiance en vos travaux et convaincue de votre courage à en assurer la stabilité, n'a pas cru devoir vous féliciter d'avoir dignement rempli son attente. Néanmoins dans un moment où des ennemis aussi lâches qu'impuissans s'exaspèrent à tourmenter l'esprit public, et en vils insectes cherchent à faner l'Étendart tricolor que des mains pures ont placé sur l'arbre de l'égalité, qu'ils font tous leurs efforts pour empoisonner la source pure qui, découlant de votre sein, en nourrit les racines et en vivifie les rameaux sur toute la surface de la République; que non contents d'en altérer la pré-

(1) P.V., XXXIV, 415. B<sup>u</sup>, 20 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 30 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIV, 415. Minute du p.-v. (C 297, pl. 1021, p. 25). B<sup>u</sup>, 23 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 297, pl. 1021, p. 25.